

PILOTAGE DE L'UTILISATION D'ASSURANCES VOLONTAIRES PAR DES TIERS (APTv) EN AFRIQUE DE L'OUEST

STDF/PG/665

RAPPORT DE FIN DE PROJET



Décembre 2024

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

STDF/PG/665	
Titre	
Pilotage de l'utilisation d'assurances volontaires par des tiers (APTv) en Afrique de l'Ouest	
Organisme chargé de la mise en œuvre	
Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel	
Partenaires	
Mali : Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ANSSA) Sénégal : Comité national du Codex Alimentarius/Direction de la Protection des Végétaux	
Date de début	
01/02/2020	
Date de fin	
30/09/2024	
La date de fin initiale était le 11 octobre 2023. Le projet a été prolongé deux fois sans frais, la première fois pour six mois, la seconde fois jusqu'au 30 septembre 2024.	
Bénéficiaire(s)	
Mali : Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ANSSA) Sénégal : Comité national du Codex Alimentarius/Direction de la Protection des Végétaux	
Budget	
Valeur totale du projet:	US\$ 858,065
Contribution du STDF:	US\$ 779 397
Autres contributions:	US\$ 78,668 contribution en nature

TABLE DES MATIÈRES

1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE	5
2 VUE D'ENSEMBLE	6
3 MISE EN ŒUVRE DU PROJET	8
4 OBTENTION DE RÉSULTATS.....	9
4.1 Résultats obtenus aux niveaux des objectifs du projet.....	9
4.2 Produit 1.1: Documents / stratégies politiques nationaux élaborés dans les pays pilotes sur les options de mise en œuvre pour l'évaluation potentielle et l'utilisation des données générées par les programmes APTv dans le cadre du système national de contrôle des aliments.....	9
4.3 Produit 1.2 : Les capacités d'inspection fondées sur les risques pilotées pour les chaînes de valeur sélectionnées.....	10
4.4 Produit 2.1 Programmes volontaires de renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire des aliments élaborés dans les pays pilote et mis à l'essai parmi les opérateurs du secteur alimentaire de certaines chaînes de valeur	11
4.5 Produit 3.1 Événements régionaux et mondiaux sur les programmes APTv organisés avec la participation de pays pilotes	13
4.6 Produit 3.2 Une plateforme de partenariat établie pour les interventions régionales afin de coordonner la mobilisation de fonds / les contributions en nature des secteurs public et privé	14
4.7 Autres résultats inattendus	16
5 QUESTIONS TRANSVERSALES	17
5.1 Genre	17
5.2 Environnement, biodiversité et changements climatiques	17
6 APERÇU DE LA SITUATION FINANCIÈRE	18
7 DIFFICULTES, RISQUES ET MESURES D'ATTENUATION	18
8 COMMUNICATIONS ET SENSIBILISATION	19
9 DURABILITÉ ET SUIVI.....	19
10 ENSEIGNEMENTS TIRÉS	20
11 RECOMMANDATIONS.....	21
12 ANNEXES.....	22

LISTE DES ABBREVIATIONS

ACIA	Agence canadienne d'inspection des aliments
AMANORM	Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité
ANSSA	Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments du Mali
APTV	Programme volontaire d'assurance par des tiers (vTPA en anglais)
ARAC	ARAB ACCREDITATION COOPERATION
ASN	Association Sénégalaise de Normalisation
BRCGS	BRC Global Standard for Food Safety
CDA	Communauté de développement de l'Afrique australe
COLEAD	Committee Linking Entrepreneurship – Agriculture – Development (Liens entre les comités Entrepreneuriat - Agriculture – Développement)
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DPV	Direction de la Protection des Végétaux du Sénégal
ECOWAS	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
ESA	Exploitants du secteur alimentaire
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FSSC 22000	Propriétaire de la certification du système de sécurité alimentaire (FSSC 22000)
GlobalG.A.P.	Propriétaire de la certification sur les bonnes pratiques agricoles
IICA	Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
IFS	International Featured Standards
INOE	Projet d'Investissement pour de Nouvelles Opportunités d'Emploi
IOSH	Institution de la sécurité et de la santé au travail
LRQA	Lloyd's Register Quality Assurance
SOAC WAAS	Système Ouest Africain d'Accréditation
SPS	Sanitaires et phytosanitaires
STDF	Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce
ONUDI	Organisation des nations unies pour le développement industriel
OMS	Organisation mondiale de la santé
WTO	World Trade Organization (Organisation mondiale du commerce)

1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le projet de pilotage de l'utilisation des assurances volontaires par des tiers (APTv) en Afrique de l'Ouest a été lancé officiellement le 15 novembre 2020 et s'est achevé le 30 septembre 2024 après deux prolongations sans frais. La première extension, de six mois, visait à compenser les retards provoqués par la pandémie de COVID-19 ; la seconde a permis d'organiser une évaluation finale ainsi qu'une session thématique SPS pour partager les résultats et apprentissages des différents projets pilotes en Afrique et en Amérique centrale.

Le projet disposait d'un budget total de US\$ 858 065, avec une contribution du STDF de US\$ 779 397 et un soutien supplémentaire de US\$ 78 668 sous forme de contributions en nature y compris les coûts tels que les salaires à temps partiel des points focaux dans chaque pays, les connexions Internet et téléphoniques, les frais de transport et la mise à disposition d'une salle dans un centre de formation. Ces contributions ont couvert diverses activités, notamment les formations, les ateliers et le développement de documents de référence.

Le projet a été mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), en collaboration avec des institutions publiques, notamment l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ANSSA) au Mali et la Direction de la Protection des Végétaux au Sénégal. Des partenaires du secteur privé, tels que FSSC 22000, GlobalG.A.P., IFS, et BRCGS, ont également joué un rôle crucial en apportant un soutien technique et des formations.

L'objectif du projet était de tester et évaluer la manière dont les nouvelles directives APTv du Codex (CXG 93-2021) pourraient être utilisées en pratique par les autorités gouvernementales du Mali et du Sénégal afin d'améliorer les résultats en matière de sécurité alimentaire pour la protection des consommateurs et les pratiques équitables dans le commerce alimentaire, sur la base d'une collaboration entre le secteur public et le secteur privé. Le projet visait à répondre à un besoin essentiel de renforcement des capacités de sécurité sanitaire des aliments dans les pays en développement, où les systèmes nationaux de contrôle sont souvent limités par des infrastructures insuffisantes, un manque de ressources humaines et des capacités institutionnelles réduites. En ciblant le secteur horticole, en particulier la filière de la mangue au Sénégal et au Mali, le projet visait à combler l'écart de conformité des produits locaux aux normes internationales de sécurité sanitaire, tout en sensibilisant les autorités et les producteurs aux avantages des programmes APTv pour optimiser leurs ressources de contrôle.

Le projet a abouti à plusieurs résultats notables :

- Sensibilisation accrue à l'approche APTv : Des ateliers de formation et webinaires ont renforcé la compréhension des régulateurs sur l'APTv, et des missions en présentiel ont permis d'approfondir les connaissances.
- Renforcement des capacités locales : Les autorités compétentes, inspecteurs et régulateurs ont été formés aux inspections basées sur les risques et à l'évaluation des APTv, améliorant ainsi leur capacité à allouer efficacement les ressources et à évaluer les programmes de certification privée.
- Partenariats public-privé renforcés : Les collaborations avec des partenaires privés (par exemple, FSSC 22000, IFS, et GlobalG.A.P.) ont permis d'introduire des outils et pratiques d'assurance de la sécurité sanitaire dans les chaînes de valeur locales, tout en sensibilisant le secteur privé aux exigences de certification internationale.
- Boîte à outils APTv : Une boîte à outils de référence pour évaluer les APTv a été créée, incluant un modèle de système de sécurité sanitaire, un outil d'évaluation des programmes APTv, et un test de préparation à l'approche APTv.
- Sénégal : Des discussions ont été entamées pour des réformes législatives visant à formaliser l'utilisation des systèmes APTv dans le pays.
- Mali : Un rapport a été commandé au ministère de la Santé et du Développement social avec la recommandation de poursuivre l'intégration des programmes d'assurance volontaire par des tiers (APTv), élaborée par l'ONUDI, dans l'évaluation de la conformité réglementaire.

Le projet a rencontré divers défis, notamment les restrictions liées à la COVID-19, qui ont limité les activités en présentiel la première année, ainsi que les problèmes de sécurité au Mali, rendant difficile la tenue de missions dans ce pays. Des retards ont été observés en raison de la rotation des experts et des changements dans l'équipe de gestion du projet. Ces expériences ont mis en évidence la nécessité de solutions hybrides, combinant activités virtuelles et missions sur le terrain pour maintenir l'engagement des parties prenantes.

Les expériences internationales partagées par des pays tels que l'Allemagne, les Pays-Bas et le Canada, qui ont déjà intégré l'approche APTv dans leurs réglementations, ont été essentielles pour motiver les autorités du Mali et du Sénégal à envisager des ajustements similaires. Ces échanges ont aussi révélé les défis d'infrastructure auxquels ces pays doivent encore faire face pour adopter pleinement les programmes APTv, tels que le manque d'organismes de certification locaux.

Un plan de suivi a été mis en place avec la création d'un nouveau projet intitulé ATCMAP (African Trade Capacity Building and Market Access Programme), financé par l'Union européenne, visant à étendre l'approche APTv à d'autres régions économiques africaines, notamment la COMESA et la CDAA. Le développement de programmes régionaux de certification APTv pour les PME agroalimentaires y est envisagé, ainsi qu'une intégration des exigences environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), garantissant la durabilité des travaux initiés.

Le contexte, les capacités institutionnelles et le niveau de développement du secteur privé diffèrent significativement entre le Sénégal et le Mali, influençant le potentiel et le succès de l'approche APTv dans chaque pays. Au Sénégal, le secteur privé est relativement plus développé, avec une adoption plus large des systèmes de gestion de la qualité reconnus internationalement, notamment dans les filières horticoles destinées à l'exportation. Cela favorise une meilleure préparation à l'intégration de l'approche APTv. En revanche, au Mali, les capacités institutionnelles et les infrastructures pour soutenir la conformité réglementaire et les certifications restent limités. Bien que le secteur de la mangue ait montré un potentiel significatif, le manque de structures locales de certification et de ressources qualifiées constitue un obstacle majeur. Pour maximiser donc l'impact des résultats obtenus, il est recommandé aux parties prenantes :

1. D'envisager des financements additionnels pour soutenir l'infrastructure locale nécessaire pour une adoption durable de l'APTv dans les pays pilotes.
2. De renforcer la coopération régionale et le partage des expériences pour favoriser une harmonisation des normes SPS et une adoption accrue de l'APTv.
3. De maintenir une attention particulière sur la dimension genre, en visant un minimum de participation féminine dans les projets à venir.
4. De poursuivre les partenariats public-privé avec les propriétaires de programmes de certification APTv, afin d'encourager le développement de systèmes nationaux de certification intégrant les normes internationales.

2 VUE D'ENSEMBLE

Le projet pilote APTv (Assurance Volontaire par des Tiers) a été développé suite à la proposition STDF/PPG/665, en réponse aux défis croissants de la sécurité sanitaire des aliments dans les pays en développement. Le projet était directement lié aux travaux du Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires, visant à intégrer les données générées par les programmes APTv dans les systèmes nationaux de contrôle des aliments. Bien que ces programmes soient déjà utilisés dans plusieurs pays développés, leur adoption reste limitée dans les pays en développement. Par conséquent, le projet visait à tester et à évaluer la manière dont les « principes et directives pour l'évaluation et l'utilisation de programmes volontaires d'assurance par des tiers (CXG 93-2021) » pourrait être utilisée en pratique par les autorités gouvernementales du Mali et du Sénégal pour améliorer les résultats en matière de sécurité alimentaire, de protection des consommateurs et de pratiques loyales dans le commerce alimentaire, sur la base d'une collaboration entre le secteur public et le secteur privé.

Les exploitants du secteur alimentaire (ESA) sont responsables de la sécurité sanitaire des aliments, souvent à travers des systèmes d'assurance qualité, incluant des APTv, pour démontrer leur conformité avec les normes alimentaires. Ces programmes offrent une structure non-gouvernementale pour la certification basée sur des exigences nationales ou internationales. Le projet visait à tester et à apprendre comment les APTv peuvent améliorer la sécurité sanitaire des aliments dans certaines chaînes de valeur, notamment dans les secteurs horticoles du Sénégal et du Mali.

Le problème SPS à résoudre dans le cadre de ce projet est directement lié aux difficultés rencontrées par le Mali et le Sénégal pour se conformer aux normes internationales de sécurité sanitaire des aliments. Les chaînes d'approvisionnement mondiales de produits alimentaires exigent de plus en plus de garanties de sécurité sanitaire à travers des programmes de certification privée. Cependant, les pays en développement comme le Sénégal et le Mali rencontrent plusieurs obstacles à la mise en œuvre de ces systèmes, notamment un manque de capacités institutionnelles et de ressources. Ce défi est amplifié par l'absence d'infrastructures locales pour mettre en œuvre l'adoption de programmes APTv en premier lieu, et d'autre part, pour intégrer efficacement les données des APTv dans les systèmes nationaux de contrôle des aliments. Le projet visait à résoudre ce problème en renforçant les capacités locales et en facilitant une collaboration public-privé pour améliorer les contrôles basés sur les risques.

Le secteur de l'horticulture, en particulier des filières comme celle de la mangue, a été désigné au Sénégal et au Mali comme un secteur stratégique pour le projet. Bien que ces pays aient amélioré leurs exportations en termes de volumes, le manque de conformité aux normes internationales de sécurité alimentaire reste un défi majeur, menaçant la compétitivité de leurs produits sur les marchés internationaux. Le projet cherchait donc à combler cet écart en permettant aux autorités compétentes de mieux utiliser les données générées par les APTv pour orienter leurs inspections et ainsi optimiser leurs ressources limitées.

Le projet a adopté une approche basée sur l'innovation et la collaboration public-privée, en testant et en appliquant les lignes directrices du Codex sur les APTv dans le contexte de pays en développement. Il s'est articulé autour de plusieurs axes :

1. **Coopération internationale et apprentissage par les pairs** : afin de faciliter la compréhension de l'approche APTv, le projet a d'abord favorisé les échanges entre régulateurs et experts d'autres pays développés (notamment le Royaume-Uni, les Pays Bas, l'Allemagne et le Canada) et les autorités des pays pilotes, afin de transférer les meilleures pratiques en matière d'inspection des aliments et de l'utilisation des programmes APTv pour utiliser plus efficacement les ressources limitées de leurs systèmes nationaux de contrôle des denrées alimentaires. Ces échanges ont permis de renforcer la compréhension de l'approche et d'essayer d'adapter les APTv aux contextes locaux.
2. **Implication du secteur privé** : Le projet s'appuie sur les partenariats avec les propriétaires de programmes APTv (tels que FSSC 22000, IFS, GlobalG.A.P., BRCGS), qui ont fourni des formations en personne aux producteurs et aux auditeurs locaux au Sénégal et au Mali. Ces actions visaient à promouvoir l'adoption des certifications privées, permettant aux entreprises locales de mieux comprendre les programmes APTv et les avantages que leur adoption pourrait leur apporter, notamment l'accès à de nouveaux marchés et la réduction des contrôles effectués par les autorités compétentes, dans le cadre d'une approche fondée sur les risques et le respect des exigences des programmes APTv.
3. **Renforcement des capacités locales** : Le projet a fourni des formations aux autorités compétentes, aux régulateurs locaux et aux inspecteurs des autorités compétentes sur deux aspects principaux: d'une part, les inspections basées sur les risques, une approche importante pour aider à allouer les ressources en concentrant les activités d'inspection afin d'avoir un impact plus important sur la protection de la santé des consommateurs; d'autre part, les programmes APTv, leur utilisation et surtout l'évaluation de ces programmes pour que les autorités compétentes puissent utiliser les informations générées par ceux-ci à leur profit, en vue d'une utilisation plus efficace des ressources limitées.

5. Résilience face aux imprévus : Malgré les défis liés à la pandémie de COVID-19, le projet a réussi à maintenir ses activités grâce à des réunions et des formations virtuelles, ce qui a réduit l'impact environnemental en limitant les déplacements tout en assurant la continuité des actions. De plus, des missions en présentiel ont été organisées dès que cela a été possible, relançant l'intérêt des parties prenantes.

3 MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Le projet a été géré par la Division de l'Agro-business et du développement d'infrastructure, notamment l'unité de sécurité alimentaire et des systèmes alimentaires, UNIDO. Un comité de pilotage a assuré la gouvernance du projet. A Vienne, un chef de projet a dirigé le projet et les activités ont été coordonnées par une coordinatrice aussi basée à Vienne. Pendant un certain temps, depuis le début du projet et pour la période pendant laquelle des activités en face à face ont été menées au Mali et au Sénégal, une coordinatrice nationale basée au Sénégal a été responsable de la supervision des activités sur le terrain (voir l'annexe 4 avec la liste des principales personnes impliquées dans le projet dans l'organisation de mise en œuvre).

Le projet a été lancé le 15 novembre 2020. Cependant au cours de la première année, en raison de la pandémie de COVID-19, seules quelques activités ont été réalisées. Le 15 septembre 2021, le projet a été officiellement lancé au Sénégal et le 16 septembre au Mali. Le lancement comprenait une réunion pour présenter l'approche APTv et les résultats préliminaires de l'expert sur l'analyse des pratiques de contrôle et de certification des aliments respectivement au Sénégal et au Mali, ainsi qu'une réunion du comité de pilotage.

Le projet a été prolongé deux fois sans frais, la première fois pour six mois afin d'achever les activités qui avaient été retardées en raison du lancement tardif causé par la pandémie, et la seconde fois jusqu'au 30 septembre 2024 pour réaliser une évaluation finale du projet, ainsi que l'organisation d'une session thématique SPS sur les lignes directrices des programmes APTv du Codex pour présenter les résultats, les réalisations et les enseignements tirés des différents projets pilotes STDF en Afrique de l'Ouest (STDF/PG/665), en Amérique centrale (STDF/PG/682) et en Afrique de l'Est (STDF/PG/842).

Plusieurs contrats de sous-traitance ont été attribués au cours du projet. Le premier concernait une société chargée d'effectuer des études préliminaires sur l'analyse des pratiques de contrôles des aliments et de certification au Mali et au Sénégal.

Une société d'interprétation a été engagée pour fournir une aide à l'interprétation en anglais, français et/ou espagnol lors des sessions de partage d'informations par les différents pays afin d'améliorer la compréhension de l'approche APTv, qui ont été offertes aux participants des pays des différents projets pilotes (y compris l'Amérique centrale et l'Afrique de l'Est).

Une société de conseil a été engagée pour développer un modèle de système de sécurité sanitaire des aliments, un outil d'évaluation d'APTv et du matériel de formation lié aux documents pour la formation des régulateurs et du personnel des autorités compétentes en matière de sécurité sanitaire des aliments pour les pays pilotes. Un autre contrat a été attribué à une société chargée de la conception graphique des documents.

Une société de conseil a obtenu un contrat pour rédiger le test de préparation à l'approche APTv et enfin, une société externe a été chargée de procéder à l'évaluation finale du projet.

En outre, de nombreux experts sont intervenus pendant la durée du projet pour assurer la mise en œuvre des activités, des formations ou des études. C'est le cas des coordinatrices de projet, de deux experts en inspections fondées sur les risques, d'un expert en systèmes de sécurité sanitaire des aliments, d'un expert en genre et d'un associé de projet qui a contribué à la mise en œuvre des activités pendant le congé de maternité des deux coordinateurs de projet.

4 OBTENTION DE RÉSULTATS

4.1 Résultats obtenus aux niveaux des objectifs du projet

4.2 Produit 1.1: Documents / stratégies politiques nationaux élaborés dans les pays pilotes sur les options de mise en œuvre pour l'évaluation potentielle et l'utilisation des données générées par les programmes APTv dans le cadre du système national de contrôle des aliments

Analyses des pratiques de contrôle et de certification des aliments au Mali et au Sénégal

Un expert en réglementation alimentaire, M. Babacar Samb, a été recruté pour mener une analyse approfondie des systèmes de sécurité sanitaire des aliments au Mali et au Sénégal pour intégrer les données issues des Assurances Volontaires par des Tiers (APTv) dans les contrôles officiels des chaînes horticoles. Après avoir cartographié les acteurs clés, identifié les lacunes institutionnelles et réglementaires, et analysé les démarches qualité, il a formulé des recommandations pour sensibiliser les autorités, structurer la collaboration entre acteurs publics et privés, et favoriser l'adoption des APTv. En ce qui concerne le Sénégal, le rapport a conclu qu'un cadre législatif et réglementaire était en place, y compris les autorités compétentes sectorielles, dont la Direction de la Protection des Végétaux (DPV), l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN), un Comité National Codex fort dynamique, ainsi qu'une Stratégie nationale de sécurité sanitaire des aliments. Toutefois, une consolidation était nécessaire pour une approche intégrée des contrôles officiels. De même, au moment de l'étude, seules 13 entreprises étaient certifiées GlobalG.A.P. et 3 entreprises étaient certifiées BRCGS dans le secteur des fruits et légumes. Du côté malien, le rapport a identifié que différentes structures étaient impliquées dans le contrôle officiel des aliments au Mali, telles que l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ANSSA), la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA) et l'Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité (AMANORM). En ce qui concerne le nombre d'entreprises certifiées APTv au Mali, seule 8 entreprises étaient certifiées GLOBALG.A.P.

Les conclusions, présentées lors des ateliers de lancement en septembre 2021, ont permis de renforcer les échanges et d'orienter la mise en œuvre du projet. Le rapport de l'expert a ainsi complété les activités Activité 1.1.2 Effectuer une analyse / un examen de l'environnement du système national de sécurité sanitaire des aliments existant relativement aux chaînes de valeur sélectionnées, et Activité 1.2.1 Évaluer et revoir les procédures d'inspection gouvernementales existantes (fréquence, profilage des risques, etc.) dans la chaîne de valeur / le secteur sélectionné.

Ateliers de sensibilisation (2021)

Dans le cadre de l'activité 1.1.1 Organiser un atelier national pour les responsables gouvernementaux dans les pays pilotes pour accroître la compréhension et les connaissances sur les différentes approches réglementaires et les options d'utilisation des données générées par les programmes APTv dans le cadre de leurs systèmes nationaux de contrôle des aliments, deux ateliers ont été organisés au Mali et au Sénégal en septembre 2021. L'objectif principal était de sensibiliser les parties prenantes, tant du secteur public que privé, à l'approche APTv. Parmi les participants figuraient des représentants gouvernementaux, des professionnels de l'horticulture et des experts internationaux. Lors de ces ateliers, l'expert Babacar Samb, a présenté une étude sur les systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments au Mali et au Sénégal. Cette étude a révélé que la mangue est un produit clé pour les deux pays, mais a mis en évidence des lacunes importantes, telles que l'absence d'organismes de contrôle accrédités et un manque de professionnels indépendants qualifiés.

Webinaires de formation (2021)

Comme partie intégrante de l'activité 1.1.4 Mentoring/ coaching pour permettre aux responsables des autorités réglementaires des pays pilotes de s'engager dans des échanges réguliers (par

Skype/vidéo conférences) avec des régulateurs sélectionnés dans d'autres pays utilisant des données / informations produites par les programmes APTv, plusieurs webinaires ont été organisés en 2021 pour renforcer les connaissances des régulateurs en matière d'APTv. Un webinaire en septembre 2021 a impliqué des régulateurs du Royaume-Uni, et un autre en novembre 2021 a réuni des experts des Pays-Bas et de l'Allemagne. Ces sessions ont facilité un échange d'expériences sur la mise en œuvre des directives du Codex pour les APTv. Grâce à la collaboration avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), qui a mis en œuvre un projet pilote similaire au Belize et au Honduras, également financé par le STDF, les régulateurs de ces deux pays, ainsi que du Mali et du Sénégal, ont pu participer activement aux webinaires. En raison de la participation de personnes parlant espagnol, anglais et français, des services d'interprétation dans ces langues ont été engagés pour assurer la compréhension des sujets abordés.

Webinaires de formation (2022)

Toujours dans le cadre de l'activité 1.1.4., en février 2022, un webinaire a été organisé pour présenter, d'une part, le contexte général, le modus operandi et la portée de la certification BRCGS par un représentant du programme BRCGS. D'autre part, un expert en systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments a présenté son opinion sur la façon dont l'audit des systèmes alimentaires changera au cours de la prochaine décennie et au-delà, en fonction de la transformation des systèmes agroalimentaires. Outre les participants du Mali et du Sénégal, des participants du Honduras et du Belize ont été invités dans le cadre de la coordination avec l'IICA. Au total, 29 participants, dont 15 femmes, ont assisté à l'événement.

En septembre 2022, un coaching pour partager aussi les meilleures pratiques conformément aux directives et principes du Codex fut organisé sous la forme d'un webinaire avec l'Agence Canadienne d'Inspection des Aliments (ACIA). L'ACIA a présenté aux participants une vue d'ensemble du système d'évaluation des risques alimentaires au Canada et comment ils utilisent les informations générées par les programmes APTv pour classer les entreprises en fonction du risque, qui dépend de leur certification APTv ou non. Pour la première fois, et grâce à une meilleure connaissance de l'approche APTv, générée par la sensibilisation des membres de la plateforme de partenaires APTv, y compris l'IICA, ainsi que par un événement organisé à Amman dans le cadre d'un autre projet, appelé le Forum régional arabe de l'APTv, ce webinaire a attiré 81 participants de 18 pays, dont le Mali, le Sénégal, Belize et Honduras. Un service d'interprétation en anglais, espagnol et français était à nouveau disponible.

Feuille de route pour les deux pays (2024)

Pour l'activité 1.1.3 Élaborer un processus / feuille de route pour les autorités compétentes des pays pilotes afin d'évaluer et d'utiliser des données générées par les programmes APTv, dans le cadre de leur système national de contrôle des aliments, un expert en sécurité sanitaire des aliments Samuel Godefroy a été recruté en 2024 pour élaborer des feuilles de route spécifiques pour le Mali et le Sénégal. L'évaluation menée a révélé que, bien que ces deux pays aient fait des progrès dans l'adoption de systèmes de gestion de la qualité, des défis subsistent, notamment un cadre réglementaire insuffisamment basé sur les risques au Mali et une meilleure intégration de l'APTv au Sénégal. L'expert a formulé des recommandations visant à moderniser les systèmes de contrôle alimentaire et à renforcer l'intégration des programmes APTv dans les deux pays.

Ce rapport se conclut par des recommandations sur l'utilisation de l'outil de vérification de l'état de préparation à l'APTv et propose des améliorations pour soutenir une meilleure allocation des ressources et la modernisation des systèmes de réglementation alimentaire.

4.3 Produit 1.2 : Les capacités d'inspection fondées sur les risques pilotées pour les chaînes de valeur sélectionnées

Formations et études sur l'inspection basée sur le risque (2021 et 2023)

En septembre 2021, une première formation dans le cadre de l'activité 1.2.3 Organiser une formation des inspecteurs du gouvernement sur les pratiques d'inspection fondées sur les risques, a été

dispensée aux régulateurs du Mali et du Sénégal par l'expert Moez Sanaa. Cette formation visait à introduire les concepts de l'inspection basée sur le risque, en présentant les conditions et ressources nécessaires à sa mise en œuvre. 35 inspecteurs, dont 6 femmes, ont appris à planifier des inspections selon les risques, à catégoriser les établissements agroalimentaires, et à utiliser des données pour optimiser les contrôles, incluant celles générées par les programmes APTv. Une session pratique de suivi a été prévue. Lors de la formation, l'expert a noté que pour mettre en place un système d'inspection fondée sur les risques, il serait nécessaire d'apporter quelques changements et de fournir un programme de formation supplémentaire pour les inspecteurs, ce qui a été fait en novembre 2023.

En juin 2022, comme partie de l'activité 1.2.2 Identifier les besoins et les exigences dans différents domaines (législation, profilage des risques, procédures opérationnelles, échange d'informations et de données, ressources humaines, etc.) pour développer, mettre en œuvre, suivre et évaluer une approche d'inspection basée sur les risques dans la chaîne de valeur sélectionnée qui prend en compte (en fonction du contexte du pays) l'approche / modèle APTv particulier sélectionné par le gouvernement, l'expert Moez Sanaa a conclu un rapport dans lequel il a procédé à une analyse des systèmes d'inspection au Mali et au Sénégal. L'étude a révélé que bien que des systèmes d'inspection phytosanitaires structurés existent pour la mangue, ils ne prennent pas en compte les risques sanitaires pour les consommateurs. L'expert a proposé deux options : intégrer la sécurité sanitaire des aliments dans les inspections actuelles ou créer un système d'inspection alimentaire séparé. La sécurité sanitaire des aliments a donc été intégrée dans les inspections, ou les inspecteurs phytosanitaires surveillent régulièrement avec des prélèvements d'échantillons le niveau d'aflatoxine dans l'arachide, ou le niveau de pesticides dans la mangue par exemple. L'étude a également recommandé des formations avancées et une analyse de la chaîne de valeur pour évaluer les dangers, hiérarchiser les risques et intégrer les APTv dans ces systèmes.

Enfin, une deuxième formation pour répondre à la suggestion de l'étude et pour compléter l'activité 1.2.4 Organiser une formation conjointe des inspecteurs et auditeurs sur les APTv avec une formation spécifique pour auditeurs, s'est tenue à Dakar en novembre 2023, animée par Pauline Kooh de l'ANSES, avec 45 participants (inspecteurs, industriels, laboratoires et producteurs) venant principalement du Sénégal, mais aussi du Mali. L'objectif était d'améliorer les systèmes d'inspection basés sur le risque, en se concentrant sur la filière mangue. La formation s'est déroulée en trois parties : un partage des informations sur les systèmes d'inspection actuels, une formation sur les outils et principes d'inspection basée sur le risque, suivie d'exercices pratiques en groupe. Une révision des systèmes existants au Mali et au Sénégal a été effectuée, en appliquant les nouveaux outils d'analyse. Les recommandations faites lors de la formation sont prises en compte dans les inspections. Notamment, la fiche d'inspection pour les exportateurs de mangue de Sénégal a été légèrement améliorée y compris des reformulations dans certaines parties de la fiche de contrôle, ainsi qu'une meilleure prise en compte de la certification privée permettrait de concentrer les efforts d'inspection sur les producteurs non certifiés.

Ces activités visaient à moderniser les systèmes d'inspection et à mieux cibler les contrôles officiels en fonction des risques, tout en préparant l'intégration des APTv.

Dans le cadre du produit 1.2, la création d'une application numérique destinée à améliorer la prise de décision des régulateurs était initialement prévue. Cependant, étant donné que le projet s'est davantage concentré sur des activités de sensibilisation, il a été décidé que cette initiative ne pouvait pas être réalisée à ce stade.

4.4 Produit 2.1 Programmes volontaires de renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire des aliments élaborés dans les pays pilote et mis à l'essai parmi les opérateurs du secteur alimentaire de certaines chaînes de valeur

Outils APTv (2022 – 2023)

L'activité 2.1.2 du cadre logique convenu dans le rapport initial visait à « localiser ou adapter le programme volontaire de renforcement des capacités en sécurité sanitaire des aliments pour les pays pilotes en s'appuyant sur les meilleures pratiques internationales existantes (par exemple, les GMP de la GFSI) ». Cette activité n'a pas été mise en œuvre. À la place, un outil d'évaluation des

programmes, nommé APTv, a été développé devenant l'Activité 2.1.3 Développer des outils pour former les autorités compétentes à l'évaluation des APTv.

Ainsi, en février 2022, une société internationale a été engagée pour développer une boîte à outils destinée à servir de référence pour la formation des inspecteurs des autorités compétentes dans les pays pilotes. La boîte à outils a pour but d'aider les autorités compétentes à évaluer les systèmes de sécurité sanitaire des aliments selon les directives du Codex. Elle a également inclus un cours de trois jours qui a été conçu pour les évaluateurs des APTv, avec des jeux de rôle, afin de former les inspecteurs du Mali et du Sénégal.

Les outils développés ont été structurés en trois parties principales :

1. Schéma modèle de sécurité sanitaire des aliments : Un modèle fictif de certification pour former et évaluer les exploitants du secteur alimentaire.
2. Outil d'évaluation de l'APTv : Un document pour aider les autorités compétentes à évaluer les programmes APTv et à déterminer si les lignes directrices du Codex sont respectées. Il intègre l'utilisation des données générées par les APTv pour soutenir les Systèmes nationaux de contrôle des aliments (SNCA).
3. Matériel de formation : Des ressources pour former les régulateurs et le personnel des autorités compétentes à la planification de l'inspection basée sur les risques et à la prise de décision.

En février-mars 2023, dans le cadre de l'activité 2.1.4 Mener des programmes conjoints de formation de praticiens de la sécurité sanitaire des aliments du secteur public sur les outils d'évaluation des APTv développés, la boîte à outils APTv a été introduite lors d'une formation organisée par l'ONUDI au Caire. Les participants des autres pays du projet pilote, notamment le Belize, du projet mis en œuvre par l'IICA, ainsi que du Rwanda et de l'Ouganda, du projet mis en œuvre par Land'O Lakes Venture 37, ont été invités à prendre part au [cours pour évaluateurs APTv](#). En outre, étant donné qu'un autre projet a abordé la question de l'APTv dans la région MENA, quatre participants de la région MENA ont été invités à participer. Sept pays étaient représentés par 14 participants, dont 8 femmes lors d'une formation visant à enseigner aux régulateurs les facteurs à considérer pour évaluer les APTv et exploiter les données issues de ces programmes. La formation comprenait des présentations techniques, des discussions, des jeux de rôle et des groupes de travail. À la fin, les participants ont reçu un certificat et sont retournés dans leur pays avec pour mission de présenter à leur organisation des recommandations pour l'implémentation de l'évaluation des APTv. Le Mali est le seul pays à avoir accompli cette tâche.

Même s'ils avaient déjà été utilisés et partagés avec les participants aux formations, les outils APTv ont été officiellement lancés lors de la session thématique SPS sur les lignes directrices APTv du Codex qui s'est tenue à Genève en novembre 2024. En outre, les outils et l'approche APTv sont promus comme faisant partie des [solutions de l'ONUDI](#) pour faire avancer le développement industriel durable.

Dans le cadre d'un autre projet, un outil de diagnostic a été développé pour évaluer la capacité des autorités compétentes à intégrer les informations des programmes APTv dans la prise de décision réglementaire, en conformité avec les lignes directrices du Codex CXG 93-2021. L'outil, appelé **test de préparation à l'approche APTv**, a été piloté sous le projet APTv avec l'objectif de produire une feuille de route pour chaque pays. Cet outil aidera les autorités compétentes d'autres pays à évaluer rapidement leur préparation à l'intégration de ces programmes dans leurs systèmes de contrôle.

Atelier sur les APTv (2021)

Dans le cadre de l'activité Activité 2.1.6 : Sensibiliser les ESA intéressés aux options de certifications disponibles, un atelier en ligne organisé en octobre 2021 a réuni des responsables des APTv (FSSC, IFS, GLOBALG.A.P. et Red Tractor) pour fournir des informations générales sur leurs certifications et sur la façon dont ces programmes pourraient être adoptés par les régulateurs et les opérateurs des chaînes de valeur. Cette formation est facultative sur une base volontaire et n'est pas exigée dans le programme de renforcement des capacités. Cet atelier a posé les bases pour un engagement futur plus approfondi. L'événement était organisé par l'ONUDI, mais l'invitation a été étendue au Belize et au Honduras en coordination avec l'IICA. 50 participants des quatre pays ont assisté à

l'événement et ont eu un aperçu des différents programmes de certification internationaux ainsi que d'un programme de certification local, à savoir Red Tractor du Royaume-Uni.

Première mission au Sénégal (2022)

En mai 2022, une mission au Sénégal a permis d'organiser des réunions du comité de pilotage et des formations pour les acteurs du secteur horticole sur l'APTV, faisant également partie de l'activité 2.1.6. Un total de 81 participants, dont 34 femmes, 43 représentants des entreprises du secteur privé, 29 provenant du gouvernement (inspecteurs, Autorités Compétentes), et 9 provenant de cabinets de conseil ont pris part à des sessions de formation, incluant des régulateurs et des opérateurs privés des deux pays. Les 81 participants comprenaient également 5 personnes du Mali, 4 personnes de l'autorité compétente (INSP), dont une femme, et une personne représentant l'interprofession filière Mangue. La session a commencé avec la coordinatrice du projet qui a de nouveau introduit l'approche APTV, suivie d'une présentation par un expert en systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments, intitulée « L'ABC des systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments », qui a permis d'aborder les fondamentaux de ces systèmes. Les titulaires de programmes APTV tels que BRCGS, FSSC 22000 et IFS ont présenté leurs systèmes de certification aux producteurs et transformateurs de denrées alimentaires, ainsi qu'aux consultants qui soutiennent les entreprises dans le processus de certification. Les informations relatives à la formation ont été diffusées par le biais d'une chaîne de [YouTube](#).

En plus, lors de la réunion du comité de pilotage, l'experte en genre a présenté son rapport, suivi d'une discussion sur les activités prévues pour la deuxième partie de l'année.

Formation GlobalG.A.P. au Mali (2023)

En mai 2023, une formation sur le programme GlobalG.A.P. a été organisée au Mali. Au total, 63 participants, dont 21 femmes ont assisté à la formation dispensée par un consultant expert de GlobalG.A.P. Le premier jour de la formation le consultant a fait une introduction générale au programme et a présenté le processus de certification et les avantages de la certification. Le deuxième jour a été consacré à une visite de terrain dans une ferme certifiée par GlobalG.A.P. afin d'aider les participants à comprendre le processus et à poser des questions aux propriétaires de la ferme. Il convient de noter que les dépenses du consultant, y compris ses honoraires et son voyage depuis le Kenya, son lieu d'origine, ont été entièrement prises en charge par GlobalG.A.P. dans le cadre de la coopération convenue au sein de la plateforme de partenariat APTV. Des publications sur les réseaux sociaux, incluant des photos et vidéos sur la formation GlobalG.A.P. qui a été dispensée au Mali, ont également mis en avant les formations et activités du projet, accessibles via LinkedIn, [Instagram](#) et [Facebook](#)

4.5 Produit 3.1 Événements régionaux et mondiaux sur les programmes APTV organisés avec la participation de pays pilotes

Comme partie de l'activité 3.1.1. Aider les régulateurs de la sécurité sanitaire des pays pilotes à participer aux conférences annuelles de GFSI et au forum G2B et G2G pour discuter et partager leurs expériences nationales sur le développement d'une approche pour l'utilisation / la reconnaissance des programmes APTV avec d'autres régulateurs et parties prenantes, les points focaux des autorités compétentes du Mali et du Sénégal ont été aidés à participer à différents événements. En raison des retards causés par COVID-19, le passage aux formations en ligne, ainsi que d'autres changements, les réunions GFSI ont été remplacées par d'autres événements jugés plus pertinents pour la mise en œuvre, l'exécution et la diffusion des projets. :

Forum de Vienne sur la sécurité sanitaire des aliments (Vienna Food Safety Forum 2022) (3-5 octobre 2022)

Le Forum de Vienne a réuni des acteurs issus des secteurs public et privé, ainsi que du monde universitaire, pour échanger sur des thématiques clés telles que l'échange électronique de la

certification sanitaire, l'utilisation des données générées par les programmes APTv, et les pratiques d'audit et d'inspection à distance. Parmi les participants figuraient un représentant des autorités compétentes sénégalaises en matière d'inspection des aliments et un représentant du Ministère du Commerce sénégalais. Avec la cinquième réunion de la plateforme de partenariat APTv qui s'est tenue en marge du forum, cet événement a également marqué la première rencontre physique entre les équipes du projet APTv en Autriche et celles du Sénégal, ainsi qu'avec les autres agences chargées de la mise en œuvre des projets pilotes du STDF, IICA et Land'O Lakes Venture 37, favorisant ainsi une collaboration internationale renforcée. Le forum a fait l'objet d'une campagne de publicité sur la plateforme [LinkedIn](#).

Réunion inaugurale du Forum des autorités africaines de réglementation alimentaire (AFRAF) (11-13 octobre 2023)

Organisée au Caire par l'ONUDI en partenariat avec diverses agences, cette réunion inaugurale a rassemblé des régulateurs de 38 pays africains. Les discussions ont principalement porté sur la modernisation des pratiques de sécurité sanitaire des aliments dans différentes juridictions africaines. Le recours aux programmes APTv a été identifié comme une approche innovante et efficace pour le contrôle des denrées alimentaires.

Lors de cet événement, l'ONUDI a également lancé l'outil d'évaluation du programme d'assurance volontaire par des tiers (APTv)¹. Cet outil est conçu pour fournir des conseils pratiques sur la mise en œuvre des directives du Codex concernant l'utilisation des APTv. Il est destiné à soutenir les projets pilotes au Mali, au Rwanda, au Sénégal et en Ouganda, en facilitant l'intégration des APTv dans les systèmes nationaux de contrôle des aliments.

Ces événements ont permis de :

- Renforcer les échanges internationaux sur les meilleures pratiques en matière de sécurité sanitaire des aliments.
- Promouvoir l'adoption des APTv comme méthode modernisée de contrôle alimentaire.
- Faciliter la collaboration entre les équipes de différents pays pilotes.
- Introduire des outils innovants pour l'évaluation et l'intégration des APTv, soutenant ainsi la modernisation des systèmes nationaux de contrôle des aliments dans les pays pilotes.

4.6 Produit 3.2 Une plateforme de partenariat établie pour les interventions régionales afin de coordonner la mobilisation de fonds / les contributions en nature des secteurs public et privé

La [plateforme de partenariat APTv](#) a été mise en place pour faciliter la collaboration entre différents acteurs des secteurs public et privé, ainsi que pour coordonner la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des projets APTv. Au total, 7 réunions de plateforme ont été organisées, rassemblant des organisations internationales, des entreprises et des régulateurs des pays pilotes. Ces rencontres ont permis de partager les progrès réalisés dans les différents pays et de favoriser l'échange d'expériences entre les partenaires.

Au total, les acteurs suivants ont participé à au moins une des réunions de la plateforme :

- ACIA
- Alinea international
- ARAC
- AU-IBAR
- BRCGS
- COLEACP
- COMESA
- Eagle Certification Group

¹ https://standardsfacility.org/sites/default/files/Voluntary_Third-Party_Assurance_Programme_Assessment_Tool.pdf

- CEDEAO
- Eurofins
- FAO
- FSSC 22000
- GlobalG.A.P.
- IICA
- IFS
- Integralim
- IOSH
- John Crop development
- Land O'Lakes Venture 37
- LRQA
- Nepad
- Red Tractor
- SOAC WAAS
- SAFEAGRO
- STDF
- OMS
- ONUDI

Mobilisation des contributions et expansion des projets

Grâce à cette plateforme, des partenariats ont été établis avec des entités telles que GlobalG.A.P., FSSC 22000, IFS et Red Tractor, qui ont contribué en apportant des formations et des ressources techniques.

Un partenariat international avec les autorités canadiennes a été initié, permettant un échange d'expériences sur l'APTV. De plus, des webinaires de formation ont été planifiés pour soutenir la mise en œuvre des directives du Codex et le développement des compétences locales. C'est le cas des webinaires avec les propriétaires des programmes APTV mentionnés plus haut dans le rapport (voir Webinaires de formation (2021) et Webinaires de formation (2022) dans le rapport).

La plateforme a joué un rôle clé dans l'organisation de formations pour les producteurs et les régulateurs. La formation en présentiel organisée à Dakar, Sénégal, en mai 2022 (voir Première mission au Sénégal (2022) plus haut pour plus de détails) pour les producteurs, transformateurs, inspecteurs et consultants travaillant dans le domaine de la certification, a été rendue possible grâce à la contribution en nature de quatre des membres de la plateforme, à savoir BRCGS, FSSC 22000, GlobalG.A.P., et IFS. En outre, au Mali, la formation sur les normes GlobalG.A.P. (voir Formation GlobalG.A.P. au Mali (2023) plus haut) a été dispensée aux acteurs de la filière mangue grâce à la collaboration obtenue par le biais de la plateforme. Ces activités ont permis de renforcer les capacités techniques des producteurs, des autorités compétentes et des auditeurs, en améliorant la compréhension et l'adoption des pratiques d'assurance de sécurité sanitaire des aliments.

La plateforme de partenariat APTV a permis de :

- Tenir tous les membres informés des activités du projet et offrir des possibilités de collaboration ;
- Mobiliser des ressources et des contributions en nature pour soutenir les programmes APTV dans plusieurs régions ;
- Former les acteurs locaux à travers des initiatives de formation ciblées, contribuant ainsi à l'amélioration des systèmes nationaux de contrôle des aliments ;
- Renforcer la coopération public-privé, ainsi que nord-sud et sud-sud en matière de sécurité sanitaire des aliments ;

Maintenant que le projet se termine, la communauté qui a vu le jour à la suite d'un événement qui a été organisé à Vienne en juin 2024 (Vienna Dialogue on Benchmarking of vTPA schemes) servira de plateforme de partenariat APTV élargie et sera ouverte à toutes les parties intéressées. Cela montre que le réseau et le partenariat facilités par le projet continueront à fonctionner (même après

la fin du projet), en promouvant l'utilisation des résultats du projet et en favorisant la durabilité et la mise à l'échelle.

Atelier interrégional (Amérique centrale – Afrique de l'Ouest – Afrique de l'Est)

Dans le cadre de l'activité 3.1.2 Organiser un atelier interrégional (Amérique centrale, Afrique et MENA) sur l'utilisation des programmes APTv dans les pays en développement liés aux orientations du CCFICS, sous le concept de coopération Sud-Sud, un événement a été organisé le 12 novembre 2024 à Genève, dans le cadre d'une session thématique du Comité SPS de l'OMC sur l'utilisation des programmes APTv. À cette occasion, les trois régions pilotes représentant l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et l'Amérique centrale ont été invitées à partager leurs expériences et leçons apprises dans la mise en œuvre des lignes directrices du Codex. Cet événement a permis d'explorer les approches adoptées, de présenter des outils de soutien tels que [l'outil d'évaluation des capacités APTv](#) développé par l'ONUDI, et de discuter des opportunités de renforcement des capacités pour les pays en développement.

4.7 Autres résultats inattendus

Formation sur les bonnes pratiques post-récolte dans la filière mangue (2022)

En août 2022, une formation sur les bonnes pratiques post-récolte dans la filière mangue a eu lieu à Dakar. Cette formation, bien que non prévue initialement dans le plan de travail, a été fortement demandée par les acteurs de la filière et les autorités compétentes. Elle a permis de renforcer les capacités en termes du respect des normes phytosanitaires, pour 28 participants, dont 39 % de femmes. Les participants représentaient divers acteurs : 43 % étaient des producteurs de mangues, 25 % des exportateurs, 18 % des entreprises de transformation, et 14 % des agents des autorités compétentes en inspection. La formation, qui a abordé des aspects théoriques et pratiques, a été rendue possible grâce au soutien apporté par, en plus du STDF, le projet d'Investissement pour de Nouvelles Opportunités d'Emploi (INOE) financé par la Coopération allemande et géré par l'ONUDI.

Cette activité s'est avérée déterminante pour obtenir le soutien actif de l'autorité compétente au Sénégal et pour susciter un intérêt accru envers les activités suivantes du projet.

Cette formation a été couverte par la presse écrite et des médias en ligne comme <https://abenatv.com/reglementation-phytosanitaire-et-changement-climatique-les-deux-causes-de-la-baisse-de-l'exportation-de-la-mangue/> et [Le Quotidien](#), ainsi que des radios locales qui ont diffusé les conclusions de la formation.

Retombées positives au-delà de l'Afrique de l'Ouest

Le projet a également généré des retombées positives au-delà de l'Afrique de l'Ouest, en étendant la connaissance de l'approche APTv à d'autres régions telles que la région MENA, en plus de l'Amérique centrale et l'Afrique de l'Est. Grâce à la création de la plateforme de partenariat APTv, il a été possible de favoriser des échanges entre les différentes régions pilotes et de sensibiliser davantage de parties prenantes à l'approche APTv. Ce cadre de collaboration a notamment permis d'obtenir le soutien d'organisations clés telles que FSSC et IFS, qui ont contribué à la formation des autorités compétentes, des opérateurs du secteur alimentaire et de cabinets de conseil travaillant sur la certification. La formation de haut niveau qui a été organisée au Sénégal en mai 2022 (voir Première mission au Sénégal (2022) plus haut dans le rapport), où les experts de ces programmes APTv se sont rendus à Dakar à leurs propres frais, représente une contribution en nature estimée à US\$ 22 044.

5 QUESTIONS TRANSVERSALES

5.1 Genre

Afin de garantir l'égalité des sexes et d'améliorer la prise en compte des questions liées au genre dans les activités du projet APTv, une experte en genre a été recrutée pour réaliser une analyse approfondie. Son travail a permis d'identifier les défis spécifiques rencontrés par les femmes dans les secteurs liés à la sécurité sanitaire des aliments, en particulier dans les filières horticoles, et d'élaborer des recommandations pour intégrer ces aspects dans les différentes composantes du projet.

L'étude a révélé que les femmes ouvrières dans les filières horticoles, souvent majoritaires dans des postes non qualifiés, sont confrontées à des défis spécifiques, tels que l'absence de contrats formels, les heures supplémentaires non rémunérées, de mauvaises conditions de travail, ainsi que des risques liés au harcèlement et à l'exploitation sexuelle. Les auditrices et inspectrices ne subissent pas de discrimination directe, mais rencontrent des obstacles à faire respecter leurs messages, souvent dans des environnements majoritairement masculins.

L'analyse a également montré que les certifications privées en matière de sécurité sanitaire des aliments, incluant des volets sociaux, peuvent améliorer l'accès des femmes et des petites entreprises dirigées par des femmes à des opportunités économiques. En conséquence, les parties prenantes du projet ont reconnu l'importance d'encourager les certifications qui incluent des dimensions sociales telles que la sécurité au travail et les conditions de travail équitables.

Les recommandations issues de l'analyse de genre ont été largement intégrées dans la gestion du projet. Parmi celles-ci, l'objectif d'avoir au moins 30% de participation féminine dans les formations et activités a été fixé et respecté. Par exemple, lors d'une formation sur les bonnes pratiques agricoles en août 2022, 39% des participants étaient des femmes, et la formation GlobalG.A.P. au Mali a atteint une participation féminine de 33%. De plus, des actions ont été prises pour garantir la participation des femmes aux webinaires, aux programmes de formation et aux échanges d'expériences, conformément aux recommandations.

Le projet a également renforcé la représentation des femmes dans les rôles de mentorat et de coaching. Lors des sessions de sélection des participants aux formations, les points focaux genre des institutions publiques au Mali et au Sénégal ont été activement impliqués, assurant ainsi une meilleure intégration de la dimension genre dans les activités.

En plus des actions concrètes visant à atteindre une participation minimale de 30% des femmes dans toutes les activités, l'analyse de genre a permis d'améliorer la dynamique de l'équipe de gestion du projet et d'accroître la prise de conscience sur les inégalités de genre dans le secteur.

L'égalité des sexes a été une composante centrale des décisions concernant les activités du projet. La nomination d'une experte en inspections basées sur les risques, en charge de la formation des inspecteurs au Sénégal, a représenté une autre étape vers une meilleure intégration des femmes dans des rôles techniques et décisionnels.

Les résultats obtenus et l'adoption des recommandations de l'analyse de genre ont garanti une meilleure intégration des femmes dans les secteurs d'intervention du projet APTv, tout en créant un environnement plus équitable et inclusif dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments.

5.2 Environnement, biodiversité et changements climatiques

Le projet APTv n'a pas eu d'impact direct sur l'environnement, car il n'a impliqué ni constructions ni déménagements significatifs. Toutefois, des mesures indirectes ont contribué à réduire son empreinte environnementale. En raison de la pandémie de COVID-19, une grande partie des activités, y compris les formations, les réunions et les échanges d'informations, ont été réalisées à distance. Cette approche a permis de limiter les déplacements internationaux et nationaux, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre associées aux voyages.

6 APERÇU DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le budget initial du projet de US\$779 397 a été presque entièrement utilisé comme prévu. À la date du présent rapport, il ne restait plus que US\$1,047. Les dépenses ont été allouées conformément aux objectifs établis, permettant de réaliser les activités planifiées, notamment les formations, les ateliers et la production d'études et documents au Mali et au Sénégal. La bonne gestion financière a assuré que le projet puisse fonctionner efficacement sans avoir besoin de réorienter des fonds de manière significative.

En ce qui concerne les contributions en nature, elles ont été rendues visibles par l'engagement actif des parties prenantes locales et internationales, en plus du soutien continu des partenaires au Mali et au Sénégal. Les partenaires de la plateforme APTv ont apporté un soutien significatif en matière de formation. Par exemple, la formation sur les APTv organisée au Sénégal a bénéficié d'une contribution en nature de la part de FSSC, qui a estimé sa dépense à plus de US\$22,000. D'autres partenaires, comme IFS et GlobalG.A.P., ont également soutenu le projet en fournissant des ressources pour les formations et les échanges d'expertise, bien que ces contributions n'aient pas été quantifiées avec précision.

Ces contributions en nature ont permis de compléter le financement du projet, notamment en réduisant les coûts liés à l'organisation des événements et des missions, tout en renforçant l'impact global des activités de renforcement des capacités.

7 DIFFICULTES, RISQUES ET MESURES D'ATTENUATION

Le projet a fait face à plusieurs difficultés, principalement en raison de la pandémie de COVID-19, de la situation sécuritaire au Mali et de changements dans l'équipe d'experts. En raison des restrictions liées à la pandémie, les formations et réunions en présentiel n'ont pas pu être organisées en 2021, ce qui a réduit l'engagement des partenaires, notamment au Sénégal. La communication virtuelle, bien que continue, a limité la compréhension du projet par les parties prenantes, entraînant le report de plusieurs activités prévues pour la première année. Pour pallier ce manque, une mission au Sénégal en mai 2022, incluant les participants maliens, a permis de relancer l'intérêt des acteurs du projet grâce à une formation en présentiel. Les risques liés à la pandémie de COVID-19 et les mesures prises pour les atténuer ont été signalés à l'aide de la matrice de signalement des risques covid de l'STDF et inclus dans les rapports sur les risques COVID du secrétariat de l'STDF.

En outre, la situation sécuritaire au Mali a empêché l'organisation de missions et d'activités sur place, ainsi que la participation des partenaires maliens au Forum de Vienne. Malgré ces difficultés, les points focaux du Sénégal et du Mali ont maintenu leur engagement, assurant la mobilisation des autres parties prenantes. Par ailleurs, le départ inattendu de l'expert international en gestion des risques a provoqué un retard dans la finalisation d'un rapport clé lié à l'inspection basée sur les risques, mais ce retard a été compensé par l'organisation d'un deuxième séminaire avec un autre expert ayant travaillé avec l'expert sortant lors de la première formation.

Un autre obstacle a été l'absence simultanée des coordinatrices du projet à Vienne et au Sénégal en raison de leur congé de maternité. Cependant, des mesures ont été mises en place pour garantir la continuité des activités.

Dans le cadre du résultat 2.1, un changement d'approche a été nécessaire. Au lieu de développer ou d'améliorer un programme volontaire de renforcement des capacités de sécurité sanitaire des aliments pour les opérateurs locaux, faute de capacités locales suffisantes, des outils ont été élaborés pour former les autorités à l'évaluation des APTv. D'autre part, bien qu'il ait été initialement prévu de créer une plateforme nationale pour l'échange d'informations entre les autorités compétentes et les parties prenantes des APTv, cette initiative n'a pas pu être concrétisée en raison du manque d'infrastructures et de capacités nécessaires dans les deux pays pilotes.

8 COMMUNICATIONS ET SENSIBILISATION

Les activités de communication et de sensibilisation menées dans le cadre du projet ont permis d'accroître sa visibilité auprès des différentes parties prenantes et d'informer sur l'approche APTv et ses impacts. Une fiche d'information a été élaborée et publiée sur la page officielle du projet STDF, accessible [ici](#).

En complément, l'ONUDI a relayé les activités menées autour de l'approche APTv via plusieurs publications, notamment sur ses pages d'actualités, tels que <https://www.unido.org/news/partnering-improve-food-safety-outcomes-accreditation-and-role-vtpa-programmes> ; <https://hub.unido.org/news/unido-facilitates-global-dialogue-codex-guidance> ; et <https://hub.unido.org/news/unido-celebrates-world-food-safety-day-2021>

L'approche APTv a également été présentée et discutée lors de la conférence de Dubaï sur la sécurité sanitaire des aliments 2023 (Dubai Food Safety Forum 2023) le 11 décembre 2023. La session portait sur l'évaluation et l'utilisation des programmes APTv. Elle visait à explorer comment les autorités réglementaires des Émirats arabes unis et de la région pouvaient mettre en œuvre efficacement les principes et directives du Codex sur les programmes APTv. L'accent a été mis sur l'utilisation des données d'audit de ces programmes pour prendre des décisions éclairées en matière de contrôle domestique et d'importation ainsi que sur la mise en place de pratiques d'audit à distance. Le panel était composé de représentants d'organisations internationales telles que la Foundation FSSC, l'Agence des normes alimentaires du Royaume-Uni, le STDF et l'ONUDI. Les discussions ont inclus les leçons apprises des initiatives financées par le STDF, la mise en œuvre du programme APTv, le programme FSSC 22000 et les partenariats public-privé du Royaume-Uni, ainsi que les contributions de l'ONUDI.

En outre, des informations sur le projet et l'approche APTv ont été publiées dans différents médias, soulignant l'importance de la mise en œuvre des lignes directrices de l'APTv dans les pays pilotes. C'est le cas de la publication dans le [Food Safety News](#) ainsi que dans le [Food Safety Magazine](#).

La formation organisée au Sénégal sur les programmes d'assurance volontaires par des tiers (APTv) a bénéficié d'une diffusion importante, notamment sur la chaîne de télévision nationale et via [YouTube](#). Aussi, la formation sur les bonnes pratiques post-récoltes de la filière mangue au Sénégal a été couverte par la presse écrite et des médias en ligne comme <https://abenatv.com/reglementation-phytosanitaire-et-changement-climatique-les-deux-causes-de-la-baisse-de-l'exportation-de-la-mangue/> et [Le Quotidien](#), ainsi que des radios locales qui ont diffusé les conclusions de la formation.

D'autres activités du projet ont été promu sur des plateformes de réseaux sociaux telles que [LinkedIn](#), où la première formation des évaluateurs APTv au Caire a généré près de 1,000 impressions. Des publications sur les réseaux sociaux, incluant des photos et vidéos sur la formation GlobalG.A.P. qui a été dispensée au Mali, ont également mis en avant les formations et activités du projet, accessibles via [LinkedIn](#), [Instagram](#) et [Facebook](#). Enfin, un reportage télévisé a été diffusé sur la formation à l'inspection basée sur les risques au Sénégal.

Ces diverses activités ont renforcé la visibilité du projet et de l'approche APTv et ont sensibilisé les parties prenantes aux bénéfices de l'approche APTv pour les systèmes de contrôle des aliments dans les pays pilotes.

9 DURABILITÉ ET SUIVI

Le projet APTv a intégré des efforts de durabilité et de suivi pour s'assurer que les résultats obtenus soient pérennes et puissent être étendus ou reproduits dans d'autres contextes. Actuellement, des discussions sont en cours pour la mise en place d'un nouveau projet dans différentes régions économiques de l'Afrique, sous l'initiative ATCMAP (African Trade Capacity Building and Market Access Programme). Dans ce cadre, nous prévoyons de continuer à appliquer l'approche APTv non seulement dans les pays de ce projet pilote, mais elle sera étendue à d'autres pays dans d'autres régions, notamment COMESA et CDAA.

Les parties pertinentes de ce nouveau projet, centré sur la modernisation des cadres réglementaires et l'intégration des normes internationales dans les systèmes nationaux, se concentreront notamment sur la régionalisation des fonctions SPS en alignant les pratiques locales sur celles des normes internationales, comme celles du Codex Alimentarius. L'approche APTv sera maintenue et il est prévu de continuer avec le renforcement des capacités des autorités compétentes à utiliser les données générées par les programmes APTv dans l'évaluation des risques pour la sécurité sanitaire des aliments.

En effet, la plateforme de partenariat APTv continuera d'exister dans le cadre d'une nouvelle communauté récemment créée autour d'une initiative d'analyse comparative de l'ONU, des contributions en nature et un soutien continu des partenaires, tels que FSSC 22000 et IFS, continueront à jouer un rôle clé dans l'extension de ces programmes à d'autres chaînes de valeur dans toute l'Afrique. Dans le cadre des activités du projet ATCMAP, un programme APTv régional pour les petites et moyennes entreprises (PME) agroalimentaires sera développé pour offrir des certifications abordables tout en intégrant des exigences environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Ce mécanisme renforcera encore la durabilité des systèmes de sécurité sanitaire des aliments en Afrique.

Grâce à ces efforts, nous espérons garantir que les résultats du projet APTv soient non seulement durables mais aussi amplifiés dans de nouvelles régions, favorisant ainsi une harmonisation des normes SPS et une amélioration des pratiques de sécurité sanitaire des aliments à travers le continent.

10 ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Dans les pays en développement, l'approche APTv peut offrir une valeur significative en fournissant une voie pour améliorer les systèmes de sécurité sanitaire des aliments, même face à des défis tels que des infrastructures limitées, des lacunes en matière de capacité et de connaissances. En s'appuyant sur l'expertise d'organismes tiers accrédités, ces pays peuvent renforcer la sécurité sanitaire des aliments sans nécessiter d'investissements immédiats et massifs dans les inspections et systèmes de contrôle menés par les autorités compétentes. L'approche APTv peut aider à instaurer la confiance avec les partenaires commerciaux locaux et internationaux, améliorer la qualité des produits et favoriser la conformité aux normes internationales, qui bénéficie particulièrement les secteurs orientés vers l'exportation. Cependant, il est important de reconnaître qu'elle ne constitue qu'une partie d'une stratégie plus large pour renforcer les systèmes de sécurité sanitaire des aliments. Elle doit compléter d'autres efforts, tels que l'amélioration des cadres réglementaires nationaux, le renforcement des capacités et des infrastructures, afin de créer un système de sécurité sanitaire des aliments plus robuste et durable qui touche tous les secteurs de manière efficace.

Le projet APTv a permis de tester une approche innovante pour renforcer la sécurité sanitaire des aliments grâce à l'introduction et à la promotion des programmes d'assurance volontaire par des tiers (APTv) au Sénégal et au Mali. Bien que l'approche APTv n'ait pas été intégré directement dans les systèmes de contrôle nationaux, au Sénégal, des discussions ont été entamées en vue de réformes législatives visant à formaliser l'utilisation des systèmes APTv dans le pays. En effet, le Sénégal est dans une phase de révision de la législation phytosanitaire du pays, avec une loi phytosanitaire et au moins 3 textes d'application au-delà des APTv. Mais il est important de noter que certains aspects des APTv seront intégrés dans la nouvelle loi phytosanitaire, pour promouvoir le système d'autocontrôle.

Au Mali, un rapport préparé par le responsable du projet APTv au Mali a été déposé au ministère de la Santé et du Développement social avec la recommandation de poursuivre l'intégration des programmes d'assurance volontaire par des tiers (APTv) dans l'évaluation de la conformité réglementaire au Mali qui a été élaborée par l'ONU.

Le projet a permis une sensibilisation accrue et une meilleure acceptation de cette approche parmi les autorités et les acteurs privés. Les formations et ateliers organisés dans les deux pays ont mis en lumière les bénéfices des APTv, en particulier pour les filières de la mangue, tout en révélant les défis d'infrastructure importants, tels que l'absence d'organismes locaux de certification et le

manque de professionnels qualifiés pour réaliser des inspections basées sur les risques. Cette prise de conscience des obstacles logistiques constitue un apprentissage essentiel pour envisager des solutions durables dans de futurs projets.

Les expériences partagées par des pays tels que l'Allemagne, les Pays-Bas et le Canada, qui ont déjà intégré l'approche APTv dans leurs réglementations, ont été essentielles pour améliorer la compréhension de cette approche parmi les acteurs au Mali et au Sénégal. À travers des échanges approfondis, ces pays ont expliqué leurs processus de mise en œuvre de l'APTv et ont illustré les avantages concrets que cette approche leur a apportés, notamment une meilleure allocation des ressources et une réduction des risques en sécurité sanitaire des aliments qui permettent de renforcer la confiance dans la chaîne de valeur alimentaire. Ces témoignages ont non seulement éclairé le potentiel de l'APTv pour les autorités sénégalaises et maliennes, mais ont aussi servi de modèle et de source de motivation pour envisager des ajustements similaires dans leurs propres systèmes de contrôle, favorisant ainsi une progression vers des standards de sécurité sanitaire des aliments plus rigoureux et plus efficaces.

Le projet a également tiré parti de synergies public-privé, permettant une collaboration productive entre les autorités locales et les partenaires internationaux, notamment les propriétaires de programmes APTv tels que l'IFS, FSSC 22000, GlobalG.A.P., BRCGS, qui ont fourni un soutien technique essentiel en matière de formation. Cet engagement des partenaires privés, accompagné de contributions en nature significatives, a renforcé les capacités des acteurs locaux tout en démontrant la valeur d'un modèle de partenariat intégré pour les projets de sécurité sanitaire des aliments. La participation active des autorités locales, facilitée par des points focaux nationaux au Sénégal et au Mali, a renforcé l'adhésion au projet et a apporté les bases d'une continuité après la fin du projet.

Une des leçons tirées du projet est l'impact significatif de la pandémie de COVID-19 sur le démarrage des activités, notamment le retard causé par l'impossibilité d'organiser des formations et des réunions en présentiel. Cela a mis en évidence l'importance cruciale des interactions en face-à-face dans la région, où la participation directe des parties prenantes joue un rôle essentiel dans la sensibilisation, l'engagement et la compréhension des objectifs du projet. Les activités en personne permettent de renforcer la confiance, d'assurer une meilleure appropriation locale et de favoriser des collaborations plus dynamiques entre les acteurs. Cette expérience souligne la nécessité de planifier des formats hybrides à l'avenir, en combinant des outils virtuels et des missions sur le terrain, pour s'adapter aux imprévus tout en maintenant l'efficacité et l'impact des projets.

Par ailleurs, l'étude de genre commandée dans le cadre du projet a permis de mieux comprendre les défis spécifiques auxquels font face les femmes dans les filières agricoles, en particulier dans le secteur horticole. En intégrant les recommandations de cette étude, notamment l'objectif d'une participation féminine d'au moins 30% dans les formations et les activités, le projet a favorisé une approche plus inclusive, sensibilisant les acteurs à l'importance de l'égalité des genres dans la sécurité sanitaire des aliments. Cette expérience souligne l'importance d'inclure des aspects transversaux, tels que le genre, pour garantir que les projets soient bénéfiques pour toutes les parties prenantes et contribuent à une amélioration globale des pratiques au sein des filières. Enfin, l'expérience acquise au Mali et au Sénégal est d'une grande valeur pour d'autres parties prenantes dans des contextes similaires. Les défis liés à l'infrastructure et aux ressources humaines, ainsi que le besoin de collaboration public-privé, offrent des enseignements applicables à de futures initiatives de renforcement des capacités en sécurité sanitaire des aliments. La mise en place d'une plateforme nationale, bien qu'encore en projet, pourrait devenir un modèle d'échange d'informations efficace entre les autorités et le secteur privé, soutenant une adoption plus harmonieuse des programmes APTv dans d'autres pays et régions.

11 RECOMMANDATIONS

Les recommandations suivantes pourraient consolider les résultats obtenus dans le cadre du projet APTv ainsi qu'être élargis à d'autres régions et secteurs, en garantissant la durabilité et l'amélioration continue de la sécurité sanitaire des aliments en Afrique de l'Ouest et dans d'autres zones d'influence

du projet. Ces initiatives permettront aux autorités locales et aux acteurs privés de mieux répondre aux normes internationales, tout en stimulant le développement économique à travers des pratiques commerciales plus sûres et plus durables :

1. Soutien financier et renforcement des infrastructures locales

Pour garantir l'adoption durable des programmes d'assurance volontaire par des tiers (APTv) au Sénégal et au Mali, il est essentiel de renforcer les infrastructures locales. Un soutien financier additionnel, soit par des fonds publics soit par des partenariats avec des organisations internationales, est recommandé pour développer des organismes de certification locaux et augmenter le nombre de professionnels qualifiés dans les inspections basées sur les risques. Un programme de financement dédié, soutenant le développement d'organismes accrédités et la formation d'inspecteurs qualifiés, permettrait d'ancrer les APTv dans les systèmes nationaux et d'assurer leur indépendance et durabilité.

2. Encouragement des synergies régionales et harmonisation des normes SPS

La mise en place de programmes régionaux et le partage d'expériences entre les autorités des différents pays africains, comme dans le cadre du projet ATCMAP, sont essentiels pour renforcer les compétences SPS. La création de plateformes régionales d'échange pourrait faciliter une harmonisation des normes SPS et des procédures de certification entre les pays. Ces efforts devraient inclure les pays qui ont déjà progressé dans la mise en œuvre des APTv afin de promouvoir une adoption harmonieuse et de réduire les barrières commerciales au sein de l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'avec d'autres régions d'Afrique et au-delà. Ces plateformes contribueraient également à l'établissement de procédures et standards régionaux communs pour la sécurité sanitaire des aliments, en accélérant l'adoption de systèmes fondés sur les risques.

3. Intégration de la dimension genre

Il est recommandé de continuer à promouvoir la participation des femmes dans toutes les activités de renforcement des capacités, visant même plus de 30 % de participation féminine, comme préconisé par l'étude de genre du projet APTv. Des actions spécifiques, telles que l'identification de femmes leaders dans les secteurs concernés et leur implication dans des rôles de mentorat, renforceraient cette inclusion. Cette approche aiderait à surmonter les obstacles existants dans les filières agroalimentaires, où les femmes occupent souvent des postes de production sans prise de décision, et permettrait de valoriser leur rôle dans la sécurité sanitaire des aliments. Des partenariats avec des organisations locales de soutien aux femmes pourraient également renforcer cet impact.

4. Poursuite des partenariats public-privé avec les propriétaires de programmes APTv

L'implication continue des acteurs privés, tels que les propriétaires des programmes APTv, est cruciale pour garantir le succès à long terme de l'approche APTv. Ces partenaires apportent une expertise internationale et des ressources techniques qui aident les autorités locales à mieux comprendre et intégrer les programmes de certification privée dans leurs processus de contrôle. En outre, il serait avantageux de formaliser ces partenariats pour encourager le transfert de connaissances vers les autorités locales et les PME agroalimentaires. Ces partenariats pourraient également être structurés pour soutenir le développement de programmes de certification accessibles aux PME et aux petites exploitations, facilitant ainsi l'accès des produits locaux aux marchés internationaux.

12 ANNEXES